

Habilitation Electrique

BR/ B1 / BC / B2 / H0V



MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Public

Formation destinée aux personnes procédant à des opérations ou interventions d'ordre électrique dans le domaine de la BT et la HTA.

Prérequis et modalités d'accès

- Avoir les connaissances de base de l'électricité

- Admission après positionnement téléphonique et réception du bulletin d'inscription

- Accessible aux personnes en situation de handicap

Durée

3 jours soit 21 heures



Financements et statuts

Financement OPCO, OCAPIAT, VIVEA, FAFCEA, et CONSTRUCTYTS

Tarif par devis sur demande

Objectifs de la formation

- Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique.
- Connaître les méthodes et procédures à mettre en œuvre pour intervenir sur les installations électriques et équipements dans les meilleures conditions de sécurité.

Contenu

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Identifier les limites et les zones d'environnement
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser
- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés au domaine de tension
- Assurer la surveillance électrique de l'opération
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des interventions de consignation sur la BT et HT
- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage
- Réaliser les opérations de consignation en 1 étape et connaître les procédures de consignation en 2 étapes.
- Identifier les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir en fonction de son habilitation
- Réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension
- Connaître les spécifications des régimes de neutre

Compétences visées

Acquisition de compétences techniques et de sécurité afin de pouvoir intervenir sur une zone électrique dans le domaine de la BT et HTA.

Certifications délivrées

Habilitation électrique Electricien BR/B1/BC/B2/H0V
Attestation de formation

Chaque participant doit renouveler son habilitation tous les 3 ans.
Une vérification des acquis doit être effectuée tous les ans.

